

université
PARIS-SACLAY

IUT Orsay

Amphi de Rentrée
BUT MP S1

Mercredi 1 Septembre 2021 et Jeudi 2 Septembre 2021


MESURES PHYSIQUES



Amphi de rentrée : Ordre du jour



- **Organisation IUT / département**
- **BUT MP :**
 - Qu'est ce que le BUT ?
 - Enseignements BUT
 - Contrôle des connaissances
 - Absences
 - Droits et devoirs de l'étudiant
 - BUT MP en Alternance
 - Evaluation des enseignements
- **Interface Informatique** : Compte informatique, Moodle, EDT
- **Vie pratique** : Méthodes de travail, Temps de transport, Restauration, Logement, Aides sociales et matérielles, Infirmierie, Covid, Sport et Culture

Organisation

- * IUT Orsay
- * Département
Mesures Physiques

- IUT au sein de Paris-Saclay
- Organisation de l'IUT Orsay
- Responsables et contacts
- Organisation du département

L'IUT au sein de l'Université Paris-Saclay



IUT Orsay



Conseil d'administration

Président : Serge Sablé

Direction de l'IUT

Christophe Colbeau-Justin
Maximilien Lagron

Services médicaux et sociaux

Caroline Gavard

Scolarité

Marie-Ange Marchetti

Médiathèque

Chantal Bique

Département
Chimie

Chefs du Département MP

Florence Alberge
Florian Huguet

Département
Informatique

Département Mesures Physiques Responsables et Contacts



- **Responsables de 1^{ère} année (bureau E96)**

- Clotilde Berdin et Aurélie Escalle-Lewis

- **Secrétariat de 1^{ère} année (bureau E101)**

- Déлина Le Gall

*en cas d'absence
utilisez la boîte aux
lettres devant le bureau*

courriel BUT responsables 1A :

mphy1a.iut-orsay@universite-paris-saclay.fr

courriel u-psaclay générique :

prenom.nom@universite-paris-saclay.fr

Organisation du département MP



- Le département Mesures Physiques est divisé en **Laboratoires**
 - IDM (informatique, DAO, mathématiques)
 - ESA (électricité, électronique ...)
 - Instrumentation
 - Matériaux
 - Chimie
 - Optique
 - Capteurs Métrologie Qualité
 - Thermique
 - Vide-couches minces
 - Anglais
 - Langue Française, communication
- Pour chaque discipline (métrologie, thermodynamique, électricité, anglais ...), il y a un **responsable de cours** (enseignant cours amphi)
- Pour chaque cours, des **enseignants de TD et de TP**

Chaque laboratoire a un responsable de laboratoire et la plupart du temps un technicien

Enseignements BUT Mesures Physiques

- Qu'est ce que le BUT ?
- Enseignements BUT
- Contrôle des connaissances
- Absences
- Droits et devoirs de l'étudiant
- BUT MP en Alternance
- Evaluation des enseignements

Qu'est ce que le BUT ?

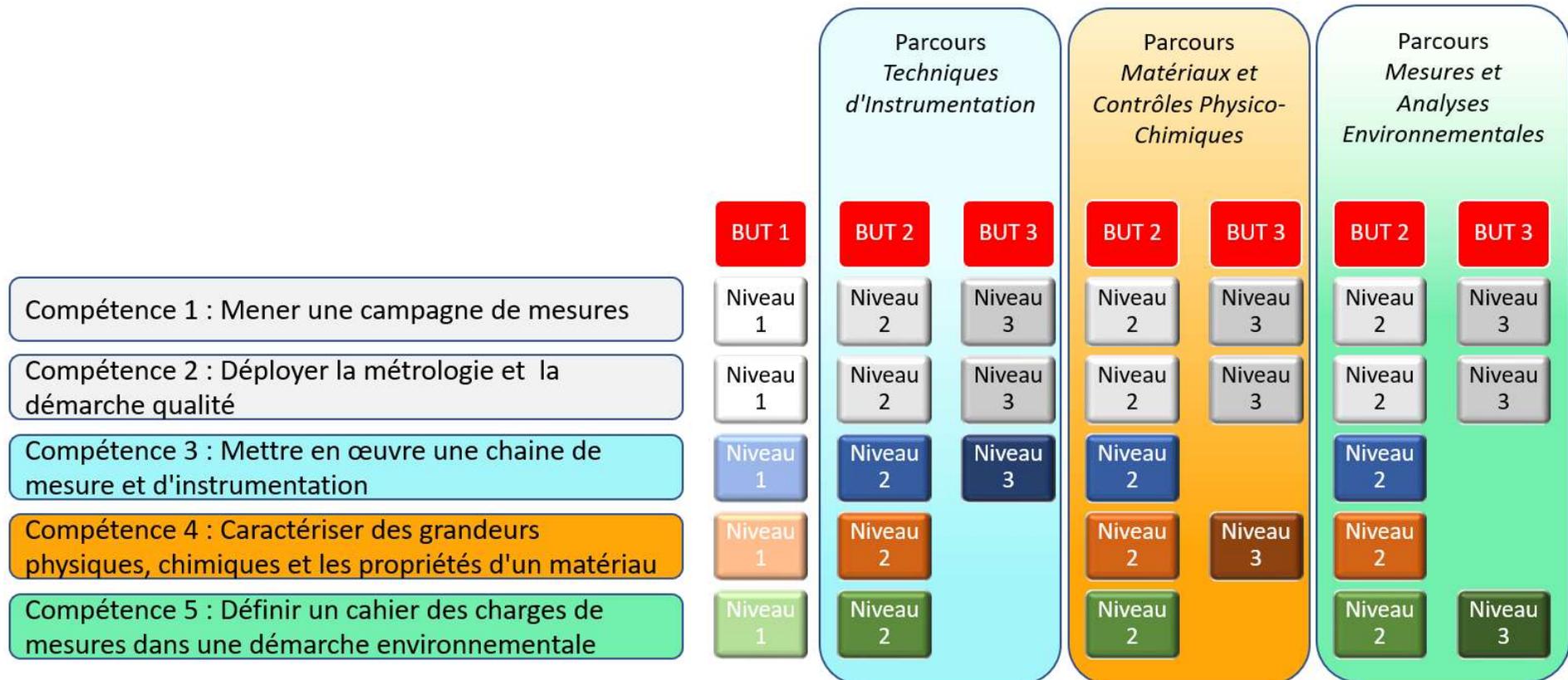


BUT : Bachelor Universitaire de Technologie **→ évolution DUT vers un niveau diplôme à bac+3**

- La **professionnalisation** et la **connaissance des entreprises** :
 - Les stages (environ 26 semaines de stages sur 2 périodes)
 - L'apprentissage
 - Les intervenants extérieurs
- Un **réseau national** des IUT
 - Un maillage territorial
 - Un programme pédagogique national
- Un **fort encadrement** (2 000h encadrées + 600h de projets dans le secondaire).
- Un **équilibre théorique/pratique** reconnu par les professionnels et les écoles.
- Des **poursuites d'études possibles**

+ Evaluation par compétences

Qu'est ce que le BUT ?



- Une année scolaire est découpée en semestres : 1^{ère} année = S1 + S2
- Le BUT s'obtient en 6 semestres avec possibilité de redoublement de 4 semestres
- Spécificité de notre établissement : semestrialisation possibilité de redoubler un semestre unique au lieu d'une année entière.

Enseignements du BUT

- Ressources = Connaissances Théoriques (C/TD)
- SAÉ (Situation d'Apprentissage et d'Évaluation) = Connaissances Pratiques (TP+PT)

Ressources et SAE	CM	TD	TP
R 1.01 Anglais général de communication		3	24
R 1.02 Culture, Communication Professionnelle et Académique			21
R 1.03 PPP 1	3,75	8,5	
SAÉ 1.09 Portfolio		3	
R 1.04 Outils mathématiques 1	20	45	
R 1.05 Métrologie et capteurs	6,25	12	
SAÉ 1.03 Réaliser une étude métrologique simple			16
R 1.06 Systèmes électriques	10	15	
SAÉ 1.04 Mettre en œuvre des mesures électriques			24
R 1.07 Algorithmique et informatique	6,25	9	
SAÉ 1.05 Concevoir et coder des utilitaires informatiques pour la physique.			27
R 1.08 Structures atomique et moléculaire	10	15	
R 1.09 Equilibre chimique - Sécurité au laboratoire	7,5	12	
SAÉ 1.06 Mettre en œuvre des analyses chimiques (acides-bases, complexation, précipitation) en appliquant les Bonnes Pratiques de Laboratoire (BPL)			20
R 1.10 Thermodynamique	13,75	22,5	
SAÉ 1.07 Mettre en œuvre des mesures pour la conversion d'énergie			28
SAÉ.1.01 Traiter des données de mesures		3	8
SAE 1.02 Dessiner et concevoir une pièce d'un système industriel simple à l'aide d'un logiciel spécifique (DAO/CAO)		3	16

Enseignements du BUT

PRATIQUE

THEORIE

- **Ressources**
= Connaissances Théoriques (C/TD)
- **SAÉ** (Situation d'Apprentissage et d'Évaluation)
= Connaissances Pratiques (TP+PT)

		SAÉ.1.01 Traiter des données de mesures	SAÉ.1.02 Dessiner et concevoir une pièce d'un système industriel simple à l'aide d'un logiciel	SAÉ.1.03 Réaliser une étude métrologique simple	SAÉ.1.04 Mettre en œuvre des mesures électriques	SAÉ.1.05 Concevoir et coder des utilitaires informatiques pour la physique.	SAÉ.1.06 Mettre en œuvre des analyses chimiques (acides-bases, complexation, précipitation)	SAÉ.1.07 Mettre en œuvre des mesures pour la conversion d'énergie	SAÉ.1.08 Organiser un projet en équipe	R.1.01 Anglais général de communication	R.1.02 Culture, Communication Professionnelle et Académique	R.1.03 PPP 1	R.1.04 Outils mathématiques 1	R.1.05 Métrologie et capteurs	R.1.06 Systèmes électriques	R.1.07 Algorithmique et informatique	R.1.08 Structures atomique et moléculaire	R.1.09 Equilibre chimique - Sécurité au laboratoire	R.1.10 Thermodynamique
		Coefficients																	
Mener une campagne de mesures	UE 1.1	15,0	10,0							4,0	3,0	1,0	7,0		5,0	5,0			5,0
Déployer la métrologie et la démarche qualité	UE 1.2			20,0						4,0	3,0	1,0	7,0	10,0					
Mettre en œuvre une chaîne de mesure et d'instrumentation	UE 1.3				15,0	15,0				4,0	3,0	1,0	7,0		15,0	5,0			
Caractériser des grandeurs physiques, chimiques et les propriétés d'un matériau	UE 1.4						15,0	15,0		4,0	3,0	1,0	7,0				10,0	5,0	10,0
Définir un cahier des charges de mesures dans une démarche environnementale	UE 1.5								26,0	4,0	3,0	1,0	7,0				7,5	7,5	9,0

Enseignements : cours, TD, TP, PT



- L'enseignement dispensé à l'IUT se fait sous différents formats :
 - **Cours magistraux** : durée 1 h 15 en Amphi Hubert Coudanne
 - **Travaux Dirigés** : durée 1 h 30 en salle de TD des bâtiments J ou D (groupes de 28 étudiants)
 - **Travaux Pratiques** : durée 3 ou 4 h (groupe de 12 à 14 étudiants)
 - **Projets Tutorés**

Contrôle des connaissances et déroulement des examens



■ Contrôle des connaissances :

➤ **Connaissances Théoriques**

- Interrogations en TD
- Devoirs surveillés DS en cours de semestre
- Semaine de DS en fin de semestre

➤ **Connaissances Pratiques**

- Comptes rendus de TP en binôme
- Partiels de TP

■ Déroulement des examens :

- DS en promotion complète se déroulent à l'Université (bâtiments 336-337) avec places numérotées
- **Seules calculatrices autorisées : calculatrices collèges**
- En cas d'absence : suivre la procédure
- Premier DS dans 5 semaines (DS pluri)

Procédure en cas d'absence



- La présence est obligatoire à tous les cours (amphi, TD et TP)
- Toute absence doit être justifiée auprès du secrétariat le jour du retour à l'IUT et au maximum dans un délai de 48 h.

- Toute justification tardive sera rejetée

Exemples de justificatifs d'absence : Certificat médical, Convocation examen (code, permis de conduire ...)

- Si la justification est jugée recevable, il vous sera délivré une AAE (autorisation d'absence excusée). L'étudiant présente l'AAE à l'enseignant concerné. Et le cas échéant, demander un rattrapage d'examen.

- Absences injustifiées : 0/20 aux évaluations

- Absences justifiées : neutralisation des notes de CR de TP et rattrapage des DS

Contrôle des connaissances et déroulement des examens



■ Contrôles et fraudes

- Chaque DS a le même statut que le baccalauréat
- Les copies sont archivées 3 ans
- La section disciplinaire du CA de l'Université pourra être saisie en cas de :
 - **Falsification de documents** (bulletins de notes, diplômes, certificats médicaux, avis de poursuite d'études, dossiers pris sur Internet...)
 - **Fraude ou tentative de fraude** pendant les examens et contrôles ou pour un travail pris en compte dans le contrôle continu, plagiat
 - ➔ *sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion pour 5 ans de tout établissement d'enseignement supérieur français*
 - **Dégradation** ou utilisation anormale des locaux et équipements

Règles de vie et Réglementation : Droits et Devoirs des étudiants



- Vos **droits** pour réussir vos études :
 - droit à la protection sociale et médicale
 - droit au respect de la personne et de ses biens
 - liberté d'expression
 - ...

- Le respect d'un certain nombre d'**obligations** :
 - tolérance et respect des personnes : ponctualité, politesse, téléphone en silencieux et rangé pendant les cours, TD, TP et DS
 - respect des règlements, des locaux, des biens
 - interdiction de fumer et/ou vapoter dans tous les locaux
 - Pas de nourriture dans les salles de cours, TD et TP
 - ...

- Vous pouvez consulter la **charte des examens, la charte informatique, les infos sur la section disciplinaire et l'anti-plagiat**
<https://www.iut-orsay.universite-paris-saclay.fr/charte-des-examens-et-modalite-de-controle-des-connaissances>

BUT MP en Alternance



On peut également préparer le diplôme, dès la première année, en alternance.
(temps partagé entre les cours à l'IUT et le travail en entreprise)

- Possibilité de l'intégrer dès maintenant : vous pouvez encore candidater en contactant les responsables ALT
- Ou bien en fin de 1A

➤ Responsables de l'apprentissage : Nicolas Marsot et Hélène Pasquier

BUT MP en Alternance



Conjuguer formation universitaire et formation en entreprise

Recrutement ParcoursSup => **contrat de 3 ans** (possibilité d'entrée en 2A)



- Formation en groupe de 20-24 étudiants
- Suivi individualisé (maître d'apprentissage et tuteur enseignant)
- 800 h de formation/an
- 5 semaines de congés payés / an
- Obligations d'un salarié
- Formation exigeante (réussite sur la durée du contrat) => **sélection dossier + entretien**

**Même diplôme, mêmes poursuites d'études qu'en FI
+ 2 années d'expérience professionnelle**

Evaluation des enseignements



Améliorer la formation et son environnement

Des mails vous invitent à répondre à des questionnaires en ligne anonymes

- fin septembre
- à la fin de chaque semestre
- Exemples d'amélioration suite aux enquêtes :
 - le réaménagement de la cafeteria
 - amélioration de la desserte de l'IUT par le réseau de bus
 - achat de nouveaux écrans d'ordinateurs pour l'enseignement de DAO
 - amélioration des approches pédagogiques :
TD TP en informatique d'instrumentation
- Responsable de l'évaluation des enseignements : Sabine Marduel

Soyez nombreux à répondre
à ces enquêtes pour qu'elles
soient représentatives

Interface Informatique

- Compte informatique
- EDT
- Moodle

Activation Compte Informatique



- 1) *Activation du compte informatique à l'adresse
(se munir de son numéro étudiant)
<https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/>*
- 2) *Activation du compte IUT à l'adresse <https://comptes.iut-orsay.fr/>*
- 3) *Notice Synchronisation compte informatique :
https://edt.iut-orsay.fr/acces_edt_etudiant.pdf*

EDT



- Consultation de l'emploi du temps par internet, après activation du compte informatique et constitution des groupes :

<https://edt.iut-orsay.fr>

- **Le consulter régulièrement !**



Espace pour les étudiants	Espace pour les personnels	Espace invité
<p>Accéder aux EDT</p> <p>Mode d'emploi</p> <p>Important : Les EDT seront visualisables uniquement une fois que les groupes auront été constitués. En attendant, vous pouvez utiliser l'espace invité.</p>	<p>Accéder aux EDT</p> <p>Mode d'emploi Gestion des absences</p>	<p>Accéder aux EDT</p> <p>Mode d'emploi</p>

Moodle



- Adresse : <https://cours.iut-orsay.fr/>
- Connexion : compte adonis valide, rattaché à l'IUT d'Orsay, **login court**
- Les **documents** (règlements, calendrier universitaire, polys de cours,...) sont sur Moodle
- **Visio (le cas échéant)** : Salles disponibles en fonction de vos groupes sur Moodle

Vous devrez vous inscrire sur chaque cours !!

Moodle



IUT D'ORSAY Plateforme pédagogique de l'IUT d'Orsay

Accueil Tableau de bord Événements Mes cours Enseignements

Cours > Département Mesures Physiques

Catégories de cours:
Département Mesures Physiques

Rechercher des cours

- Administration
- DUT 1A
- DUT Apprentissage
- DUT 2A
- Licence Professionnelle LP2MI
- Offres d'emploi 2020-2021
- BUT 1A**
- BUT Apprentissage

IUT D'ORSAY Plateforme pédagogique

Accueil Tableau de bord Événements Mes cours Enseignements

Cours > Département Mesures Physiques > BUT 1A > BUT S1

Catégories de cours:
Département Mesures Physiques / BUT 1A / BUT S1

Rechercher des cours

- Accès aux cours et TD en visio**
- Documents généraux (communication des responsables d'année)
- R1.01 Anglais
- R1.02 Culture et Communication
- R1.03 PPP
- R1.04 Outils mathématiques
- R1.05 Métrologie et capteurs
- R1.06 Systèmes électriques
- R1.07 Algorithmique et informatique

Catégories de cours:
Département Mesures Physiques / DUT 1A / S1 / Accès aux cours et TD en visio

Rechercher des cours

- Cours d'amphi
- TD groupe A
- TP A1
- TP A2

Les outils informatiques



- **Portail :** <https://portail.iut-orsay.fr/>
- **Mail :** <https://hermes.universite-paris-saclay.fr/>
A consulter très régulièrement !
- **Synchronisation compte info :** https://edt.iut-orsay.fr/acces_edt_etudiant.pdf
- **Emploi du temps :** <https://edt.iut-orsay.fr/>
- **Espace de cours (Moodle) :** <https://cours.iut-orsay.fr/>
- **Accès distant PCs de l'IUT :** <https://remote.iut-orsay.fr/>
- **Visio (le cas échéant) :** Salles disponibles en fonction de vos groupes sur Moodle

Vie Pratique

- Les méthodes de travail pour réussir à l'IUT...
- Le logement
- La carte d'étudiant
- La restauration
- Aides sociales et matérielles
- Infirmierie
- Covid
- Sport et Culture

Les méthodes de travail pour réussir à l'IUT.



Les enseignements démarrent dès jeudi 13h30 donc votre implication dans la formation aussi !

- Ne négligez aucune discipline
- Le but est de comprendre ce qui est vu en cours et en TD, les TP aident beaucoup dans la compréhension
- La médiathèque propose des livres adaptés à votre niveau
- Travaillez le plus régulièrement possible (tous les jours...)
- Favorisez le travail en groupe, c'est bon pour le moral et pour votre apprentissage !

En cas de difficulté

- Dans une discipline, n'hésitez pas à en parler aux enseignants de cours, de TD et de TP.
- En cas de grosses difficultés, n'hésitez pas à contacter les responsables d'année !

Le logement



- Temps de transport

Pour réussir vos études, ne dépassez pas 1h30 de trajet AR.

- Si votre temps de trajet domicile-IUT est supérieur à 1 h, l'échec est quasi certain.
 - Si vous êtes dans ce cas, il faut essayer de trouver une solution (chambre en résidence universitaire ou chez l'habitant)
-
- De nombreux logements sont disponibles autour de l'IUT dans le parc privé ou par le CROUS.

Plus d'infos : <https://logement.campus-paris-saclay.fr/>
<https://www.heberjeunes.fr/>

- N'hésitez pas à nous informer de tout souci !

A quoi sert votre carte d'étudiant ?



- une pièce d'identité étudiante
- porte-monnaie électronique IZLY



- Accéder aux Restaurants universitaires des Crous
- Emprunter des livres dans la bibliothèques
- Bénéficier de réductions étudiantes (transport, musées,...)
- Payer vos travaux d'impression et de photocopies

Pour recharger votre carte, connectez-vous sur le site IZLY : www.izly.fr

La restauration



- **Restaurant universitaire** : Lieu de vie ou CentraleSupélec entre 11 h 30 et 13 h 30
- Tarif social national, fixé à 3,25 € qui s'applique sur l'ensemble du territoire
- Pour bénéficier de ce tarif il faut présenter sa carte d'étudiant
- Le règlement se fait en espèces ou avec l'application Izly 
- Le repas est composé d'un plat principal et de 3 périphériques (*une entrée, un laitage et un dessert*)
- **Cafétéria** : Vous pouvez également déjeuner à la cafétéria de l'IUT (micro-ondes), de CentraleSupélec et du Lieu de vie

Interdiction de manger et boire dans les salles de travail (amphi, TD, TP)

Dispositifs d'aide sociale et d'achat de matériel informatique



▪ **Aide Matérielle et Informatique Individuelle (AMII)**

- aide pour l'achat ou le prêt d'un ordinateur ou d'une tablette et d'un forfait de connexion internet.
- attribuée sur critères de ressources évalués par la commission AMII qui se réunit une fois par mois
- *Contactez les responsables d'année lors de votre demande*

▪ **Aide Sociale Individuelle de l'Université (A.S.I.U)**

- la commission A.S.I.U se réunit une fois par mois
- aide financière ponctuelle et personnalisée aux étudiantes et étudiants qui rencontrent des difficultés
- accordée selon la situation d'urgence rencontrée
- elle peut porter sur le loyer ou les charges courantes
- destinée à tous les étudiants inscrits en formation initiale au sein d'une composante universitaire et ayant moins de 35 ans
- toute demande est exclusivement instruite par une assistante sociale du CROUS.

Contact : Pôle Vie Pratique, Cellule Aide Sociale, aides.etudiant@universite-paris-saclay.fr

Infos + : <https://www.universite-paris-saclay.fr/vie-de-campus/bourses-et-aides-etudiantes>



Infirmière : Caroline Gavard

- L'infirmière est une interlocutrice à part entière pour l'étudiant dès l'inscription à l'IUT, et pendant toute la durée de son cursus.
Lundi-vendredi, sauf jeudi après-midi
- Pour toute demande ou prise de rendez-vous, merci d'écrire à cette adresse :
service-medical.iut-orsay@universite-paris-saclay.fr
- Visites médicales pour les 1^{ère} année sur convocation
Avec le médecin des étudiants
- Référente handicap avec Hélène Bonneau
Pour tout aménagement pendant votre cursus
- Consultations spécialisées :
Psychologues, diététicienne, tabacologue, assistante sociale
- Interventions / animations prévention santé



Bienvenue



Chiffres clés



Gouvernance



Elus et élues étudiantes



CVEC



Rentrée



Carte étudiante



Droits et devoirs



Communication



Orientation et
Projet d'étude



Stage, alternance,
emploi



Entrepreneuriat



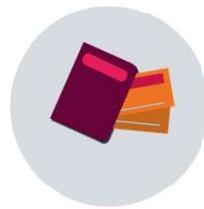
Job étudiant



Tutorat



Réseau des alumni



International



EUGLOH



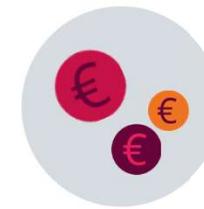
Langues étrangères



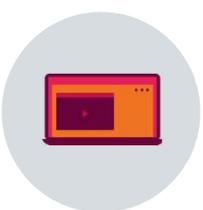
Restauration



Logement



Bourses et aides



Services numériques



Design spot



Sport



Culture



Association étudiante



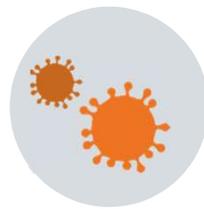
Bibliothèques



Handicap



Santé



Infos COVID19



Sécurité et prévention
des risques



Egalité et diversité



Développement
Soutenable

Sécurité et prévention des risques



Pour toutes questions relatives à l'hygiène du travail et la sécurité, l'amélioration des conditions de travail, la prévention des risques professionnels, la protection de l'environnement :



les règlements et consignes sont consultables sur le portail de l'Université (pour les manifestations exceptionnelles, les mesures sanitaires CoVid, ...)



Le service central sécurité prévention des risques vous conseille également pour vos déplacements estudiantins à l'étranger (hors espace européen).

Les ingénieurs sécurité sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous aider sous l'angle de la sécurité dans vos entreprises !



Contact : Service Sécurité Prévention des Risques,
securite.prevention@universite-paris-saclay.fr



Comment vous soigner ?



Le Service de Santé Universitaire (SSU) accueille **gratuitement** les étudiantes et étudiants de l'Université Paris-Saclay pour :



Une visite médicale de prévention obligatoire sur convocation, pour les étudiantes et étudiants, qui doit être réalisée au cours de la scolarité universitaire.

Des consultations médicales de prévention sur demande de l'étudiant. Au cours de cette consultation le médecin du SSU pourra prescrire le dépistage et le traitement des Infections Sexuellement Transmissibles (IST), un moyen de contraception, des vaccinations, des substituts nicotiques et une radio de thorax.

Des consultations paramédicales avec nos infirmières, notre diététicienne ou notre tabacologue.
Des entretiens avec nos psychologues, qui seront à l'écoute pour toute demande de soutien psychologique.

L'aménagement du cursus universitaire pour les étudiantes et étudiants en situation de handicap.

Des visites médicales pour les étudiantes et étudiants exposés à des risques spécifiques.

Les urgences médicales.

Les campagnes d'information et actions de prévention.



Contact : Service de Santé Universitaire,
sante-etudiants@universite-paris-saclay.fr



Covid-19 : Informations



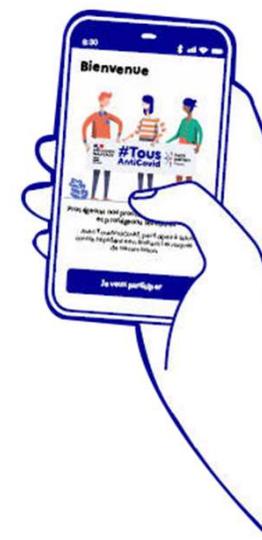
La vigilance et le respect des gestes barrières restent des mesures indispensables pour prévenir la circulation et la transmissions du virus.

Pour ce faire, sur site, le port d'un masque (barrière, grand public de catégorie 1 – Filtration > 90% - ou chirurgical jetable) est obligatoire et systématique dans tous les espaces clos, quelle que soit la distanciation physique mise en œuvre.

A l'extérieur en plein air, il est également recommandé lorsque la distanciation de 2 mètres ne peut être respectée.

Des campagnes de tests de dépistage sont organisées gratuitement sur les campus, et des autotests sont disponibles dans les infirmeries et au niveau des permanences de dépistage sur sites.

Consultez le site pour connaître les lieux et horaires : <https://www.universite-paris-saclay.fr/covid-19-mesures-sanitaires>



Pour vivre sereinement votre rentrée, pensez à vous faire vacciner !



Contact : Coordination Covid,
sante-etudiants@universite-paris-saclay.fr



Covid-19 : les gestes barrières*



Se laver régulièrement
les mains avec de l'eau
et du savon, ou par
défaut, avec une
solution
hydro-alcoolique



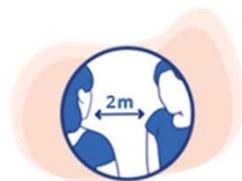
Tousser et éternuer
dans son coude ou
dans un mouchoir



Se moucher dans un
mouchoir à usage
unique puis le jeter et
se laver les mains



Eviter de se toucher
le visage



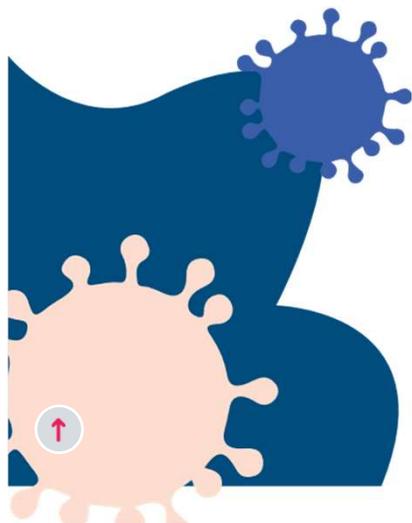
Respecter une distance
d'au moins 2
mètres avec les autres
si une personne ne
porte pas de masques



Saluer sans serrer
la main et arrêter
les embrassades



En complément de ces
gestes, porter un masque
systématiquement quand la
distance de 2 mètres ne
peut pas être respectée et
obligatoirement en
intérieur



*Applicables à ce jour – juillet 2021

Comment utiliser un autotest ? 1/2



Avec symptômes ou contact à risque

Je vais me faire tester

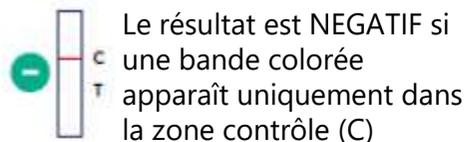
En cas de symptômes ou de contact avec une personne testée positive à la Covid, faire un test antigénique ou RT-PCR au plus près : dans son établissement (service de santé), dans une pharmacie, un laboratoire ou chez un professionnel de santé.



Sans symptômes, non contact à risque

Je m'autoteste chaque semaine avant de retourner dans mon établissement

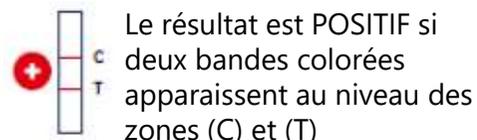
Test négatif



Le résultat est NEGATIF si une bande colorée apparaît uniquement dans la zone contrôle (C)

-> Je continue de respecter les gestes barrières

Test positif



Le résultat est POSITIF si deux bandes colorées apparaissent au niveau des zones (C) et (T)

-> Je m'isole
-> J'effectue immédiatement un test PCR de confirmation
-> Je contacte mon médecin
-> Je respecte les gestes barrières



Flashez pour plus d'informations

Ensemble, respectons les gestes barrières

Dans tous les cas j'informe immédiatement de mon résultat positif l'infirmier dont je dépends.



Contact : sante-etudiants@universite-paris-saclay.fr

Comment utiliser un autotest ? 2/2



N'attendez pas d'avoir un doute ! Autotestez-vous chaque semaine



Chaque boîte autotest COVID-VIRO® contient 5 tests composé de :

- cassette test,
- écouvillon nasal,
- dosette de diluant,
- bouchon doseur,
- 1 notice d'utilisation illustrée à lire attentivement avant utilisation & 1 QR code vers une vidéo explicative

Sans symptômes et sans contact à risques, je me teste chaque semaine avant de retourner dans mon établissement, d'aller en soirée ou tout autre occasion de croiser de nombreuses personnes.

Si j'ai des symptômes, si je suis identifié-e comme cas contact ou si mon autotest est positif

- Je réalise un PCR le jour même
- Je m'isole pendant 10 jours
- J'avertis mes cas contacts pour qu'ils réalisent un test et s'isolent durant 7 jours
- J'avertis mon infirmerie de rattachement

Distribués gratuitement sur les lieux de campagne de dépistage de l'Université, dans les Services de Santé Universitaire et à la sortie de cet amphithéâtre.



Contact : Service de Santé Universitaire,
sante-etudiants@universite-paris-saclay.fr



Sport et Culture



Plus de **80 activités sportives** vous sont proposées.



Pour connaître toutes les activités sportives et les modalités d'inscription, rendez-vous sur le **portail Sport** :
<https://sports.universite-paris-saclay.fr/>



Contact : Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives,
service.suaps@universite-paris-saclay.fr



Un vaste choix d'ateliers artistiques et culturels vous sont proposés.



Découvrez également les actions **Sciences et Société de l'Université Paris-Saclay** :
www.sciencesociete.universite-paris-saclay.fr/



Contact : La Diagonale Paris-Saclay,
arts.culture@universite-paris-saclay.fr

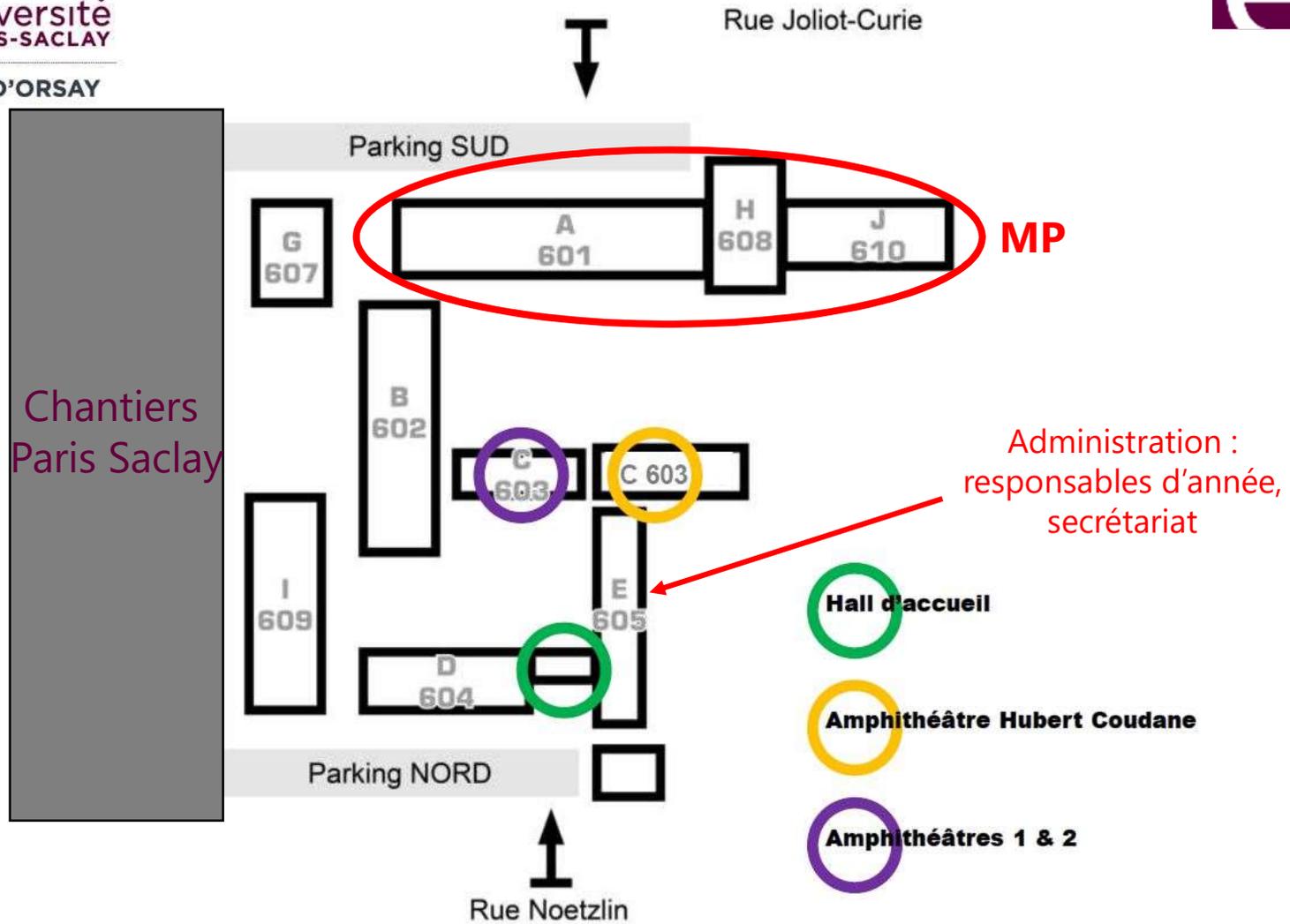
Questions ?

Mp
MESURES PHYSIQUES

Rallye de l'IUT



université
PARIS-SACLAY
IUT D'ORSAY



université
PARIS-SACLAY

Consignes COVID



J'ai des symptômes du COVID-19

COVID-19

Jour J



Je ressens des symptômes du COVID-19 (toux, fièvre, nez qui coule, perte de goût ou d'odorat)



J'appelle un médecin dès le début des symptômes. Il me prescrit test, masque et arrêt de travail



Je m'isole chez moi
Je porte un masque



Je prends RDV pour un dépistage COVID



Je me présente au lieu d'examen, avec ma carte Vitale, avec ma prescription médicale et avec un masque



Un professionnel de santé me fait le test COVID-19

Consignes COVID

